



L'EDITO DU CHEF DE CORPS

Marsouins du RICM,

En 2010, la famille continue de se renforcer pour mieux affronter les combats d'aujourd'hui et de demain.

Beaucoup d'efforts ont été faits par chacun d'entre nous en 2009 pour que nous soyons plus nombreux et donc plus forts en 2010. Le RICM a accueilli, formé et intégré dans ses escadrons plus de 150 jeunes marsouins. L'escadron ROUGIER a été créé et compte plus de 200 Marsouins d'active ayant servi au RICM. Les rangs de l'ANA et en particulier de la 4ème section, grâce à son dynamisme, s'agrandissent.

Cet effort commun va se poursuivre en 2010. Les panthères de l'escadron d'éclairage et d'investigation, actuellement stationnées à Carpiagne, vont rejoindre le régiment. Du sang neuf va être injecté avec, entre autres, un nouveau chef de corps, 5 nouveaux commandants d'unité à la

tête des 1er, 3ème, 6ème, 7ème escadrons et de l'escadron de commandement et de logistique et 3 nouveaux chefs de service, le BOI, le BML et l'OSA.

On est toujours plus forts à plusieurs. Et notre vraie force, c'est notre cohésion. C'est notre bien le plus précieux, il faut tout faire pour le préserver et le développer surtout dans les périodes difficiles. Cela doit être l'objectif premier de chacun d'entre nous. La solution, c'est de vivre avec ses marsouins, de les commander en étant à leurs cotés, en leur montrant le chemin et l'exemple pour que nos jeunes aient vraiment le sentiment que « depuis le colonel jusqu'au moindre marsouin, peuple regarde bien, c'est une âme qui passe, c'est un seul cœur qui bat »

C'est en se serrant les coudes que nous reviendrons « immortel » des batailles de 2010.

Des plus nobles d'abord, les missions opérationnelles, avec à priori DJIBOUTI de mars à juillet, le

KOSOVO, de mai à août, le TCHAD à partir d'octobre, et l'AFGHANISTAN à partir de janvier 2011.

Mais aussi des combats quotidiens dans lesquels chacun d'entre nous est engagé pour que demain soit possible et meilleur. Je sais nos difficultés, mais soyons conscients que la vie est un combat et qu'à la guerre, c'est pire.

« Montrons-nous courageux et digne du passé ». Gardez bien en mémoire pour affronter votre avenir individuel et collectif, ces paroles de nos anciens : « debout les gars et toujours en avant ».

Que l'année 2010 soit, pour chacun d'entre vous et pour tous ceux qui vous sont chers, riche de joies et de projets, de ces bonheurs qui éclairent la vie.

La visite du COLADJ de la 9ème BLBMA

Le 7 octobre 2009, le colonel De Kersabiec, COLADJ et commandant de la 9ème BLBMA par suppléance, a rendu visite aux marsouins de son ancien régiment, le RICM. Ce dernier a été accueilli par le LCL Werra, commandant en second du RICM et chef de corps par suppléance en l'absence du colonel Labuze, chef du BATLIC en Côte d'Ivoire jusqu'au 25 octobre. Les honneurs ont été rendus au colonel De Kersabiec par le 1er escadron au sein duquel il a été chef de peloton de 1983 à 1986, puis qu'il a commandé de 1989 à 1991, notamment en cours de l'opération Daguet pendant la guerre du Golfe. Le lieutenant-colonel Werra, assisté des chefs de service et des commandants d'unité présents, a ensuite présenté le régiment au COLADJ, avant de partir tirer au FAMAS au champ de tir de BIARD avec les préparants BSTAT. L'après midi a été



Le colonel De Kersabiec rencontre de jeunes marsouins de son ancien escadron



Le colonel De Kersabiec pendant la séance de tir



Les préparants BSTAT

L'accueil du colonel par les lieutenants

consacrée à une réunion destinée à préparer la future arrivée de la 9ème BLBMA à Poitiers dans le quartier d'Aboville.

Cette visite a permis au colonel De Kersabiec d'établir un contact avec le personnel et de se faire connaître. Il a pu également appréhender la réalité du corps et faire le point des principales difficultés rencontrées dans la vie courante ou dans le cadre de la préparation opérationnelle du régiment.

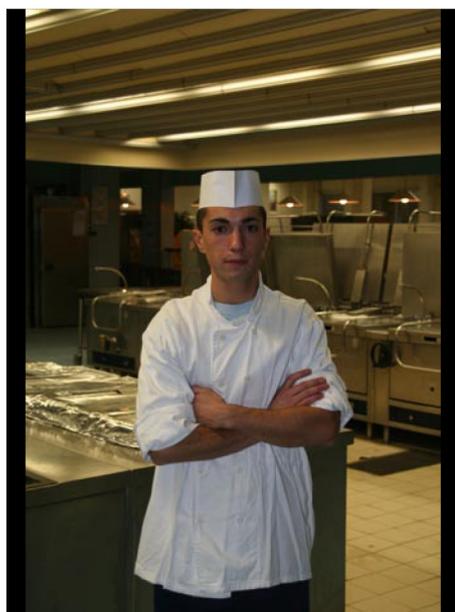
Marsouin à l'honneur



Le 16/08/09, le caporal LOUERAD a reçu une citation à l'ordre du régiment (médaille d'or de la défense nationale avec étoile de bronze) dans le cadre de l'opération Vigipirate en Ile-de-France qui s'est déroulée du 16 au 30 septembre 2009.

Le portrait du mois

Le caporal Bonneau Julien 25 ans, cuisinier



Au régiment depuis 4ans, le caporal Boneau vit en concubinage, il aime le cinéma et notamment Tarantino. Il est détenteur d'un CAP cuisinier (lycée professionnel) et a suivi un contrat d'apprentissage chez un traiteur. Au sein de ce poste de cuisinier, les activités varient selon la place que l'on occupe et selon les plats que l'on prépare. Les plats froids : entrées, desserts sont préparés en chambre froide. A contrario, dans la cuisine que nous apercevons de la chaîne, sont préparés les plats chauds. La journée type du cuisinier au RICM se déroule de la façon suivante :

- 7h45 : rapport au 6ème escadron
- 8h : deuxième rapport en

cuisine pour la prise de connaissance des menus et la place de chaque cuistot

- 8h30 : en cuisine (préparation)
- 11h : repas 1cl, cpl
- 11h45 : service, plonge
- 13h : fin de service
- 14h15 : nettoyage des cuisines
- jusque 17h30 : préparation des événements éventuels ou sport
- 17h45/19h30 : service

Point particulier : le mess accompagne les escadrons en mission à Canjuers, Penthievre,... et prépare les pots colos.

Le caporal Bonneau est satisfait de sa place au régiment : *«tout ce que j'ai appris dans le civil, je le retrouve ici»*.

Prise d'armes : Douaumont à l'honneur

Le 24 octobre 1916;

Cette date est celle de la reprise du fort de Douaumont par les marsouins du RICM aux allemands à Verdun. Ce fait d'armes a valu au régiment, une citation à l'ordre de l'armée et l'obtention de la légion d'honneur. Cette année, le RICM a commémoré les 93 ans de Douaumont. Une cérémonie a lieu à 8h30 sur la place d'armes du régiment.

Le CBA Nojac a présenté les troupes au LCL Werra, commandant le régiment par suppléance. Après la revue des troupes par le commandant en second et la lecture du récit des combats par le lieutenant CESARI (4eEB) une gerbe a été déposée au pied du mât des couleurs en mémoire de ces marsouins morts pour la France.

Un petit déjeuner colonial a ensuite réuni au sein du cercle mess du corps, l'ensemble des participants à la cérémonie.



Gros plan sur la Préparation militaire découverte (PMD)

1- A quoi sert une PMD?

La PMD permet aux jeunes de découvrir la vie d'un régiment et ses activités au travers d'un stage d'une semaine où ils verront l'utilisation de FAMAS, l'OS, la vie sur le terrain, etc.... et de recevoir une info sur les possibilités de carrière dans l'armée de terre.

2- A qui est destinée une PMD?

Les conditions pour accomplir une PMD sont les suivantes : il faut être âgé de 16 ans révolus (et recensé) et de moins de 30 ans (avec autorisation du tuteur légal pour les mineurs). Les participants doivent détenir la nationa-

lité française

3- Avantage de ce stage

Accomplir une PMD offre un accès prioritaire pour un recrutement au sein de l'armée de terre, entre les candidats ayant un diplôme scolaire équivalent.

4- A savoir

Il existe aussi deux autres types de préparation militaire. La PMS (préparation militaire supérieure) et la PM à option (montagne, commando, santé, équitation, etc...)

Le RICM encadrera une PMD du 12 au 16 AVRIL 2010 au sein du régiment, les places sont limitées !

en bref..

PMD au RICM



Dans la soirée du dimanche 25 octobre 2009, ce n'est pas moins de 34 stagiaires, dont quatre féminines, que le RICM a accueilli dans son enceinte pour leur faire passer la PMD d'une durée de 5 jours. Issus de tous les horizons, ces jeunes ont pu découvrir et avoir un avant goût de ce qu'est la vie d'un militaire en régiment. Cette PMD a été encadrée par l'ADJ Garrigues qui leur a insufflé le courage pour donner le meilleur d'eux-mêmes.

FGE :

proclamation des résultats



Le 13/11/09, les FGE Tripet et Crousillac ont reçu leur CME. Les majors de promo sont passés caporaux:

- cpl Benslimani (fge Crousillac)
- cpl Courmet (fge Tripet)

HUBRIQUE JEU



Le saviez-vous? (réponse de l'A&E n°15)

Cette plaque dédiée au colonel Rives se trouve au pied de l'arbre à droite du PC à côté du parking des autorités.

La médiation familiale

Conflits familiaux, séparation, divorce, ... Vous engager dans une médiation familiale peut vous aider à dépasser le conflit et à trouver un accord pour préserver les liens familiaux. Mais qu'est-ce qu'une médiation familiale ? Qui est concerné ? Pour quoi faire ? Qui est médiateur familial ? Quand s'adresser à lui ? Qui prend l'initiative d'une médiation familiale ? Comment ça marche ? Combien ça coûte ... ? sont autant de questions auxquelles nous allons tenter de répondre.

1- Qu'est-ce qu'une médiation familiale ?

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échange et de négociation qui vous permet :

- d'aborder les problèmes liés à un conflit familial ;
- de prendre en compte de manière très concrète les besoins de chacun, notamment ceux des enfants ;

avec un tiers qualifié et impartial : le médiateur familial. Son rôle est de rétablir la communication et de créer un climat de confiance propice à la recherche d'accords entre les personnes.

2- Qui est concerné ?

- Vous êtes parents en situation de rupture, séparation, divorce ;
- Vous êtes en couple et votre séparation est difficile ;
- Vous êtes grands – parents et souhaitez garder des liens avec vos petits enfants ;
- Vous devez régler une succession conflictuelle ...

3- La médiation familiale, pour quoi faire ?

Il s'agit de vous permettre d'éta-

blir une communication constructive, d'organiser vos droits et devoirs de parents, de grands parents et/ou d'aborder les questions financières.

4- Qui est le médiateur familial ?

Le médiateur familial est un professionnel qualifié. Doté de compétences en psychologie et en droit, il est notamment formé à l'écoute et à la négociation entre les personnes. Il respecte des principes déontologiques et observe une stricte confidentialité. Il ne prend parti pour personne et ne vous juge pas. Son rôle est de vous aider à trouver une solution concrète à votre conflit ou à votre situation. La qualification de médiateur familial est garantie depuis 2003 par un diplôme d'Etat.

5- Quand s'adresser au médiateur familial ?

Vous pouvez faire appel à un médiateur familial à tout moment d'un conflit entraînant une rupture :

- avant ou pendant la séparation : « pour faire le point » et préparer ses conséquences ;
- après la séparation : lorsque les décisions prises ne correspondent plus à vos besoins actuels et ceux de vos enfants.

6- Qui prend l'initiative d'une médiation familiale ?

- Vous, en vous adressant directement à un médiateur familial ;
- Le juge, qui peut vous proposer au cours de la procédure une médiation familiale.

Dans tous les cas, la médiation ne peut commencer que si les deux personnes concernées sont présentes et ont donné leur accord.

4- Comment ça marche ?

La médiation familiale se déroule en trois étapes :

- L'entretien d'information au cours duquel le médiateur vous présente les objectifs, le contenu ou les thèmes que vous pouvez aborder. Vous pouvez ainsi accepter ou refuser de vous engager dans cette médiation familiale en toute connaissance de cause. Cet entretien est sans engagement.
- Les entretiens de médiation familiale : d'une durée de 1 H 30 à 2 heures environ, ils se déroulent sur une période allant de 3 à 6 mois. Leur nombre varie selon votre situation et les sujets que vous souhaitez aborder.
- Si vous aboutissez à un accord, vous pouvez demander au juge de l'homologuer. Cet accord aura la même force qu'un jugement.

4- Combien ça coûte ?

L'entretien d'information est gratuit. Une participation vous est ensuite demandée en fonction de vos revenus :

- Si le juge ordonne la médiation familiale avec votre accord, il en détermine le montant. Vous pouvez bénéficier selon vos ressources, de l'aide juridictionnelle.
- Dans tous les autres cas, le coût vous sera communiqué par le service de médiation familiale. Une prestation a été créée par la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) afin d'alléger la participation des personnes. Les Caisses d'allocations familiales prennent en charge une partie des dépenses de médiation familiale. D'autres participations peuvent également être envisagées. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à me contacter !

Madame SIMAO, Assistante de service social